

# Essentia



Juin 2022

Dossier

04 **Voyage et santé**

07 **Prêt au départ,  
mais pas sans l'essentiel**

Pratique

08 **Je dois être soigné  
à l'étranger, que faire ?**

**assura.**

**« Le montant maximal remboursé par l'assurance de base est souvent bien en deçà des tarifs de soins pratiqués pour les touristes dans des destinations de voyage prisées »**



L'approche des vacances d'été et la levée des principales restrictions liées à la Covid-19 vont, à n'en pas douter, attiser nos envies d'escapades plus ou moins lointaines.

Une tendance confirmée par l'étude «Prédictions de voyage 2022» publiée par le voyageur Booking.com : 63% des sondés souhaitent rattraper les vacances qu'ils n'ont pas pu prendre à cause de la pandémie et les États-Unis sont en tête des destinations plébiscitées.

Or, si les États-Unis et la Suisse sont les deux pays où les soins sont les plus coûteux en comparaison internationale, les tarifs médicaux appliqués aux touristes outre-Atlantique sont significativement plus élevés que chez nous.

Et les États-Unis ne sont pas un cas isolé. Alors que l'assurance de base rembourse les soins prodigués en urgence hors Europe pour maximum le double du prix qu'ils auraient coûté s'ils avaient eu lieu en Suisse, son intervention est souvent bien en deçà des tarifs pratiqués dans d'autres destinations prisées, notamment le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Brésil ou les Émirats arabes. À noter également : les frais de sauvetage ou de rapatriement à l'étranger sont intégralement à la charge de celui qui en bénéficie.

Doit-on pour autant en perdre le goût du voyage ?

Assurément pas. Pour profiter de ses vacances en toute sérénité, il importe surtout d'anticiper, notamment en recueillant un maximum d'informations sur les conditions sanitaires du pays visité pour adapter notre pharmacie de voyage et faire les vaccins recommandés. En veillant aussi à vérifier que l'on dispose d'une couverture d'assurance voyage adaptée à notre destination.

Ce magazine a été conçu de façon à vous accompagner dans la préparation de vos vacances. Je vous en souhaite une excellente lecture.

**Ruedi Bodenmann**  
Directeur général



# Voyage et santé

Envie de profiter pleinement des vacances d'été ?  
Quelques précautions pour éviter les petits bobos  
et gérer au mieux maladie ou accident.



# Avant de partir : je me renseigne !

Après deux années marquées par des restrictions dues à la pandémie, beaucoup d'entre nous comptent profiter des vacances d'été pour séjourner à l'étranger. Alors pour réunir toutes les chances de bénéficier pleinement de ce moment de découverte et de repos, voici les principaux points « santé » à vérifier avant de faire votre valise.

- Les conditions imposées par le pays de destination, notamment en lien avec la situation Covid-19 ou en termes de vaccination et d'assurance. Elles s'obtiennent auprès de l'ambassade ou du consulat du pays concerné dont les coordonnées sont fournies par la Confédération : <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/representations-etrangeres-suisse.html>
- Le site de IATA (en anglais) peut aussi s'avérer une source d'informations intéressante : <https://www.iatatravelcentre.com/world.php>
- Les recommandations relatives à la sécurité et à la santé émises par les autorités suisses concernant votre pays de destination : <https://www.dfae.admin.ch>
- La validité de vos vaccins, à vérifier sur le carnet de vaccination ou auprès de votre médecin. Du reste, Healthy Travel permet de faire une recherche des vaccins requis par pays et d'obtenir des informations sur leurs spécificités : <https://www.healthytravel.ch/vaccinations-2/>
- Les conditions d'assurance médicale à l'étranger. Les principes de prise en charge par l'assurance de base sont détaillés en pages 8 et 9. Et parce que, selon les pays, cette dernière pourrait ne pas couvrir tous les frais (hospitalisation, sauvetage, rapatriement), opter pour une assurance-maladie/accident complémentaire peut s'avérer utile.



## Couvert en cas d'accident ?

Si vous travaillez au minimum huit heures par semaine, vous êtes assuré en cas d'accident non professionnel par votre employeur. Certaines prestations non prises en charge par l'assurance de base peuvent être couvertes à l'étranger par votre assurance-accidents. Les modalités peuvent être vérifiées avec votre employeur.



## Prêt au départ, mais pas sans l'essentiel

Avoir avec soi de quoi parer au plus pressé, rien de tel pour partir l'esprit serein. Parmi les indispensables en ce qui concerne la santé, la liste des numéros de téléphone utiles et la pharmacie de voyage. Outre vos éventuels traitements habituels, cette dernière comportera des médicaments permettant de soigner les maux les plus courants ainsi que des masques et du gel hydroalcoolique, toujours requis selon les lieux et circonstances.

Par ailleurs, n'oubliez pas les cartes d'assuré de toute la famille car elles sont aussi valables au sein des États de l'Union européenne, de l'AELE\* et en Grande-Bretagne! Si votre carte est endommagée ou a été égarée, vous trouverez sa version électronique sur l'application Assura ([www.assura.ch](http://www.assura.ch) > services et support > App Assura).

Et bien sûr, Assura est à votre disposition pour vous fournir une attestation provisoire et procéder à son remplacement ([www.assura.ch](http://www.assura.ch) > services et support).

\* Association européenne de libre-échange dont les membres sont l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

### Numéros de téléphone utiles

- Urgences Europe : **112**
- Helpline DFAE (assistance diplomatique):  
**+41 800 247 365**
- Assura: **+41 800 277 872**
- Assistance touristique Assura: **+41 21 721 44 88**  
(uniquement si vous bénéficiez d'une assurance complémentaire Assura)

Les numéros d'urgence à l'étranger diffèrent selon le pays. Pratique: l'application TripWhistle SOS mondial détecte automatiquement les numéros d'urgence (police, pompiers, ambulance) pour le pays où vous vous trouvez.

### Pharmacie de voyage, les essentiels

1. Mal de tête
2. Mal des transports
3. Troubles gastro-intestinaux (constipation, diarrhée, nausée, vomissement)
4. Douleurs articulaires et musculaires
5. Plaies et blessures
6. Refroidissements
7. Piqûres d'insectes
8. Allergies
9. Coups de soleil
10. Paludisme (selon la destination)

# Je dois être soigné à l'étranger, que faire ?

Notre spécialiste fait le point sur les modalités à respecter pour simplifier votre prise en charge et le remboursement de vos soins.



L'assurance-maladie de base rembourse uniquement les traitements en urgence en cas de séjour temporaire à l'étranger. Cela signifie, par exemple, que la consultation et les médicaments relatifs à une grippe sont couverts, mais pas les soins pouvant attendre un retour en Suisse. L'assurance de base ne couvre pas non plus les frais de sauvetage ou de rapatriement à l'étranger.



En Europe<sup>1</sup>, présentez votre carte d'assuré. Vous pourriez néanmoins avoir à avancer des frais pour les traitements ambulatoires, autrement dit ne nécessitant pas d'hospitalisation. Dans ce cas, demandez aux médecins, pharmaciens et à tout autre prestataire de soins de vous fournir des factures détaillées et transmettez-les à Assura à votre retour. Ces frais seront pris en charge aux tarifs pratiqués dans le pays où vous avez été traité et pour un montant pouvant aller jusqu'au tarif appliqué dans votre canton de domicile pour les mêmes traitements<sup>2</sup> si vous avez voyagé en Europe<sup>1</sup>, et jusqu'au double de ce montant si vous avez séjourné ailleurs dans le monde.

1 États membres de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et en Grande-Bretagne.

2 Conformément à l'Ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMa), art. 36.





Vous devez être hospitalisé et ne disposez pas d'assurance complémentaire couvrant les frais de santé à l'étranger ?

### En Europe<sup>1</sup>

Optez pour un établissement hospitalier public et présentez votre carte d'assuré. Elle fait office de garantie de paiement et vous permet d'accéder aux soins aux mêmes titre et conditions que les patients nationaux. Les factures sont directement transmises à Assura, qui procède au paiement.

### Dans le reste du monde

Vous devez avancer les frais de santé. À votre retour, transmettez-nous votre dossier médical complet, vos factures détaillées et preuves de paiement. Nous vous remboursons un montant pouvant atteindre, au maximum, le double du tarif qui aurait été appliqué dans votre canton de domicile pour les mêmes prestations de soins<sup>2</sup>.

## L'avis de l'experte Assura



**Annick Richard**  
Responsable presta-  
tions étrangères latines,  
Le Mont-sur-Lausanne

Dans certains pays, les soins de santé peuvent s'avérer bien plus coûteux qu'en Suisse. C'est notamment le cas aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon, où les frais médicaux peuvent être trois à quatre fois plus élevés qu'ici. Par conséquent, le montant maximal pris en charge par l'assurance de

base est souvent bien en deçà du coût des soins facturés.

Pour éviter que la différence ne soit à votre charge, le plus sûr est de souscrire une assurance voyage permettant notamment de bénéficier d'une assistance à l'étranger, d'un rapatriement ainsi que d'une prise en charge de la différence entre les tarifs médicaux du pays visité et ceux en vigueur en Suisse. Avant le départ, pensez à vérifier que les conditions de cette assurance complémentaire (éventuelles exclusions, durée de séjour maximale, etc.) correspondent à vos besoins.

## 10 Faits et chiffres

### Sur nos réseaux sociaux



À l'heure de réserver nos prochaines vacances, nous ciblons les destinations répondant à nos envies de repos, de découverte ou de loisirs. En appliquant les principes de la climatothérapie, il est aussi possible de choisir une destination en fonction de l'effet bénéfique qu'elle peut avoir sur notre bien-être général, voire sur l'évolution de certaines maladies chroniques. Ainsi, avec une chaleur homogène et une humidité faible, le climat désertique est bénéfique pour la plupart des maladies de type rhumatismal tandis que le climat tempéré et vivifiant du littoral ou de la moyenne montagne profitera particulièrement aux personnes allergiques, asthmatiques ou atteintes d'une bronchite chronique grâce à son air pur, pauvre en allergènes, voire contenant du sel. Et par sa teneur élevée en iode, magnésium et oligo-éléments, l'air marin est aussi favorable aux personnes ayant des problèmes de peau, comme de l'eczéma, une dermatite atopique ou du psoriasis. 🌞 🏔️ 🏖️



Découvrez notre page Facebook :  
[facebook.com/AssuraCH](https://facebook.com/AssuraCH)

### Budget voyage

L'assurance de base ne couvre pas le coût des éventuels traitements préventifs, notamment contre le paludisme, ni celui des vaccins non courants.



## Staying alive

Cette application gratuite permet de trouver les défibrillateurs les plus proches du lieu où l'on se trouve, partout dans le monde. Elle indique le chemin à parcourir pour atteindre l'appareil le plus proche et donne des informations sur la pratique du massage cardiaque et sur l'utilisation du défibrillateur.

# 6 à 8 semaines

C'est avant de partir en voyage le temps à prévoir si la destination justifie une vaccination particulière. En effet, certains vaccins requièrent l'administration de plusieurs doses avant d'être efficaces.

# Toujours serein, avant et pendant votre séjour

Différents imprévus peuvent nous empêcher de prendre le départ. Sans compter qu'une fois arrivés à destination, notre séjour peut être gâché par une maladie ou un accident. Savoir que nous ne serons pas seuls si nous avons à faire face à de telles circonstances permet de faire sa valise l'esprit léger. C'est pour cela qu'Assura propose l'assurance voyage Mondia Plus.



## Annulation

Remboursement des frais d'un voyage annulé à la suite d'un imprévu.



## Urgences médicales

Couverture intégrale et illimitée des frais médicaux.



## Rapatriement

Transport médicalisé vers la Suisse.



## Assistance

24 heures sur 24, dans le monde entier.

## Vol ou perte ?

Vous avez perdu vos papiers d'identité lors d'une randonnée ou d'une visite touristique? Sans eux, vous ne pouvez pas vous enregistrer à l'hôtel ni réserver un vol. Et les choses se compliquent encore si vous ne parlez pas la langue du pays et n'êtes pas à proximité de l'ambassade suisse. Le service d'assistance de Mondia Plus vous répond quels que soient le jour et l'heure et s'occupe de tout régler afin que vous puissiez poursuivre vos vacances en toute sérénité.

## CHF 35'000

Coût moyen d'un rapatriement médicalisé depuis la Sardaigne

L'assurance de base n'intervenant pas dans les coûts de sauvetage et de rapatriement depuis l'étranger, ils sont à la charge de la personne qui en bénéficie. Avec Mondia Plus, sauvetage et rapatriement sont intégralement couverts, sans compter que le service d'assistance prend rapidement en charge toutes les formalités logistiques et administratives.

## 12 Informations

# On passe à la QR-facture!

En Suisse, les QR-factures remplaceront définitivement les bulletins de versement dès le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Pour vous permettre de vous familiariser avec cette évolution, Assura l'adopte dès à présent.

### Concrètement, comment payer par QR-facture ?

- Vous payez vos factures par ordre permanent ou via un modèle de paiement paramétré dans votre e-banking : supprimez-le et enregistrez un nouvel ordre ou un nouveau modèle en utilisant les données mentionnées sur la QR-facture. Pensez notamment à bien reproduire le numéro de référence pour éviter tout retard dans le traitement du paiement et les rappels qui pourraient en résulter.
- Vous utilisez un système de prélèvement direct (LSV, Débit Direct CH-DD) ou un moyen de facturation électronique tel qu'« eBill » : aucune démarche n'est nécessaire.
- Vous effectuez vos paiements par courrier ou au guichet : présentez la QR-facture à la place de votre bulletin de versement traditionnel.

En cas de question ou de difficulté, votre banque ou PostFinance pourront vous orienter.

### Le Swiss QR Code : plein d'avantages

Le Swiss QR Code contient toutes les données importantes nécessaires au paiement.

Quant à la QR-facture, elle est compatible avec tous les moyens de paiement : e-banking, applications mobiles, ordres permanents, prélèvements directs, paiements par courrier ou au guichet.

Et si vous payez vos factures par voie électronique, scanner le QR Code vous permet de remplir automatiquement les données de facturation, et donc d'éviter les erreurs et de gagner du temps.



### Contact

assura.ch

0800 277 872

